



MODIFICATION #1:

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS
À:**

**Agence Parcs Canada
Salle du courrier
30 rue Victoria
Gatineau (Quebec) J8X 0B3**

Tender To: Parks Canada Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada
Salle du courrier
30 rue Victoria
Gatineau (Quebec) J8X 0B3**

Title-Sujet Aire d'agrément, Parc national de la Péninsule-Bruce		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-18-0100/A	Date: 27 juillet 2018	
GETS Reference No. – No de reference de SEAG N/A	Client Ref. No. – No. de réf du client. N/A	
Solicitation Closes:		
at – à 14h00	on – le 9 août 2018	Time Zone - Fuseau horaire EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: X	Other-Autre: <input type="checkbox"/>
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Jamie Leech – jamie.leech@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (819) 420-9832	Fax No. – No de FAX: (819) 420-9626	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:		
See Herein – Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone:	_____
Facsimile No. - N° de télécopieur:	_____
Email - Courriel:	_____
Signature	Date

LA MODIFICATION QUI SUIT APPORTÉE AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION ENTRE EN VIGUEUR DES MAINTENANT. L'ADDENDA FERA PARTIE DES DOCUMENTS DE CONTRAT.

1. Extension à la date de clôture de l'invitation

La date de clôture de l'invitation à soumissionner a été prolongée au 9 août 2018 à 14 h HAE.

Nota : Si vous avez déjà envoyé votre soumission, vous êtes invités à nous faire parvenir vos révisions, le cas échéant, par télécopieur au (819) 420-9626 avant la nouvelle date et heure de fermeture. Prière d'indiquer le numéro de l'appel d'offres sur toute correspondance.

2. Révisions au document de spécifications

Voir « DSP 2.zip » pour toutes les révisions au document de spécifications.

3. Addition ou modifications au dessins

Voir « DSP 2.zip » pour toutes les additions ou modifications au dessins.

Questions et réponses

Question 1

Quel est le budget approximatif de cet appel d'offres? (Cette information est toujours exigée sur les formulaires de demande de garantie de soumission.)

Réponse 1

Cette information n'est pas exigée pour une garantie de soumission.

Question 2

L'échéance du 31 mars 2020 est-elle fixe pour l'achèvement des travaux?

Réponse 2

Les travaux doivent être terminés le 31 mars 2020.

Question 3

Existe-t-il un calendrier énonçant la séquence des travaux?

Réponse 3

Aucun calendrier énonçant la séquence des travaux n'est fourni. L'entrepreneur doit proposer un calendrier d'exécution et travailler avec le représentant ministériel pour régler tout conflit possible.

Question 4

La section 08 71 00, article 1.1.1.2, précise que toute la quincaillerie est comprise dans l'allocation prévue à la section 01 21 00. Cette section ne semble pas exister. Question : Veuillez fournir la liste de la section 01 21 00 ainsi que toute autre allocation en espèces.

Réponse 4

La référence à l'allocation en espèces sera supprimée des spécifications. Toute la quincaillerie est comprise dans le contrat de base.

Question 5

La section 33 21 00, article 3.8, porte sur les essais de pompage. Question : Pouvez-vous préciser quel délai le sondeur de puits doit prévoir pour ces essais? Un délai d'une heure représente la norme en milieu résidentiel, mais les spécifications laissent entendre qu'il faut prévoir un délai plus long.

Réponse 5

L'entrepreneur doit prévoir un délai suffisant dans sa soumission pour la réalisation des essais de pompage conformément aux exigences énoncées à l'article 3.8.3.3.

Question 6

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier d'avoir précisé qu'il faut recourir aux produits CGC pour le projet susmentionné. Cependant, à la suite de l'examen de la section 09 21 16 concernant les revêtements en plaques de plâtre, nous vous demandons de bien vouloir envisager l'approbation de ce qui suit :

SECTION 09 21 16 REVÊTEMENTS EN PLAQUES DE PLÂTRE (PAGE 3)

2.1.4 Plaque de support hydrofuge à mat de verre

Soumission de base : Panneau d'appui pour carreaux DensShield de Georgia Pacific

Équivalent CGC : Panneau d'appui pour carreaux à mat de verre Durock

Réponse 6

Ce produit est acceptable.

Question 7

Pourrions-nous obtenir une liste de l'ensemble des soumissionnaires éventuels pour ce projet ou une liste des entrepreneurs qui ont participé à la visite des lieux d'hier? Veuillez me le faire savoir dès que vous en aurez l'occasion.

Réponse 7

Oui. Voir la liste ci-jointe.

Question 8

Annexe 1 – Le formulaire de proposition de prix énumère 12 articles à remplir, généralement en conformité avec les procédures de paiement énoncées à la section 01 29 00.

La section 01 29 00 ne fait état que des sept premiers articles, car les autres articles font partie du tableau des prix unitaires.

Question : Comment la soumission devrait-elle être présentée? Ces deux sections sont contradictoires.

Réponse 8

Voir l'addenda.

Question 9

Veuillez préciser ou commenter le calendrier.

À l'heure actuelle, la date limite pour l'envoi des soumissions est le début d'août 2018, et la date d'achèvement substantiel des travaux est en mars 2020.

Je ne vois aucun autre commentaire dans les documents d'appel d'offres au sujet du calendrier ou de l'accès au chantier.

- a) L'entrepreneur est-il assujéti à des restrictions?

L'entrepreneur se verra attribuer un chantier bien délimité en bordure de la route du Lac-Cyprus, et il devra permettre l'accès au sentier polyvalent à l'entrée du chantier.

- b) Le travail de fin de semaine est-il autorisé?

Le travail de fin de semaine sera autorisé après l'Action de grâce et jusqu'à la fin d'avril.

- c) Le parc demeure-t-il ouvert pendant tout l'hiver? Les routes sont-elles déneigées et entretenues?

Le parc restera ouvert au public en hiver, et la route menant au chantier sera déneigée.

- d) La route fait-elle l'objet de restrictions liées au poids des machines à livrer? Au printemps ou en été?

Les restrictions concernant les charges coïncident avec les calendriers municipaux.

- e) Les grues et les gros camions de transport sont-ils autorisés sur la route privée?

Oui. Il est possible de faire demi-tour à l'aire d'entretien et au point de départ des sentiers.

- f) Notre personnel et les gens de métiers devront-ils payer pour accéder au chantier?

Non. L'entrepreneur obtiendra des laissez-passer.

- g) Existe-t-il des considérations qui pourraient revêtir de l'importance pour le parc et avoir un impact sur la route d'accès entre le chantier et la route publique?

Il sera interdit à l'entrepreneur de se garer le long de la route du Lac-Cyprus. Tous les véhicules de l'entrepreneur devront être confinés au chantier.

Questions posées lors de la visite des lieux :

Q : Des travaux de débroussaillage et d'essouchage seront-ils nécessaires?

R : Parcs Canada exécutera 95 % des travaux de débroussaillage et d'essouchage avant le début du contrat.

L'entrepreneur devra se charger de travaux mineurs de nettoyage des débris une fois les excavations terminées.

Q : Veuillez confirmer que nous devons proposer un prix de remplacement pour le carrelage des murs de la douche.

R : Non. Le prix doit être fourni dans la soumission. Un addenda sera diffusé pour éliminer toute référence aux prix de remplacement et aux prix unitaires. Prière de suivre les tableaux de prix de l'appel d'offres.

Q : Veuillez confirmer qu'il faut installer des panneaux muraux intérieurs, comme en font état diverses spécifications.

R : Les panneaux ne figurent pas sur les dessins et ne sont donc pas inclus dans le contrat. Un addenda sera diffusé pour supprimer toute référence aux panneaux muraux.

Q : Peut-on se procurer le sable nécessaire pour le champ d'épuration du lit bactérien en Ontario?

R : Nous confirmons que le type de sable indiqué peut être acheté en Ontario.

Q : Est-il possible de prolonger la date de clôture de l'appel d'offres d'une semaine?

R : Nous confirmons que la clôture de l'appel d'offres est reportée au 9 août 2018.

Q : Veuillez confirmer que des dessins d'atelier sont nécessaires pour le placage de pierre, le revêtement, le toit en métal et les solins.

R : Nous confirmons que toutes les exigences énoncées dans les dessins d'atelier sont détaillées dans les spécifications.

Q : Le transformateur est-il inclus dans le contrat visant l'aire d'agrément.

R: Non. Le transformateur sera fourni, et il sera inclus dans le contrat EE1.

En présentant sa soumission, le soumissionnaire confirme qu'il a lu et qu'il a compris les exigences indiquées dans tous les addenda et qu'il a pris en compte tous les coûts associés à ces exigences dans le prix total soumissionné.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.